

THEMATIQUE n°1	Optimisation de l'Ecole de Tennis 23 et 24 septembre 2024
Objectif de la Formation :	« Comment fidéliser et rendre ludique le Tennis »
Volume Horaire :	14 heures réparties sur 2 jours
Dates :	Lundi 23 et mardi 24 septembre 2024
Lieux :	Reims
Public et pré requis :	Titulaire d'un DESJEPS, d'un DEJEPS, d'un CQP Educateur Tennis, Formateurs, l'Equipe Technique Régionale.
Positionnement :	Un positionnement est réalisé en amont de la formation, par le biais d'un questionnaire individuel préalable. Cliquer et saisir les informations : A transmettre à formations.ligue.grandest@fft.fr
Objectifs pédagogiques :	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre des plateaux multi couleurs et/ou le MUR - Recruter, former et entretenir une équipe de Coach Junior - Améliorer les connaissances sur le développement de l'enfant grâce au jeu
Intervenants prévus :	Walter GOUY : Chef de Projet Ecole de Tennis à la FFT
Thèmes abordés :	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances de l'enfant - Développer un projet Sportif - L'utilisation du Mur d'entraînement - Comment s'entourer de « coach junior » - Créer des plateaux multi couleurs
Méthodes et moyens pédagogiques :	<ul style="list-style-type: none"> - 100% en présentiel - Alternance entre apports théoriques, réflexion personnelle des participants, travail de groupe, expérimentation et mise en pratique sur le terrain
Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :	<ul style="list-style-type: none"> - Feuilles de présence remplies par demi- journées - Bilan fin de stage du stagiaire
Validation	Attestation de participation délivrée en fin de formation questionnaire - suivi des stagiaires sur les deux mois suivants
Inscription/effectif	Inscription : En cliquant sur le lien et saisir les informations https://webquest.fr/?m=221483_ formations-continues-2025--developpement-des-competences Nombre de participants : Nombre limité à 16 places (Minimum requis 6 personnes)
Coût du stage /frais pédagogique	400 euros Les frais de déplacement et d'hébergement des stagiaires sont à la charge des participants ou club. Possibilité de prise en charge par l'OPCO sur justificatifs.

Financements	<p>-Salariés d'entreprises (branches sports), de clubs peuvent bénéficier de dispositifs de prise en charge totale ou partielle des frais de formation (frais de formation professionnelle, hébergement, déplacements ...) sous condition que l'employeur ait versé la contribution légale et conventionnelle à l'OPCO AFDAS. Renseignements auprès de votre employeur (salarié), de vos partenaires emploi.</p> <p>-Auto – Entrepreneurs ou Libérales peuvent bénéficier d'une prise en charge par leur OPCO -FIF PEL ou AGEFICE- auquel ils cotisent sur demande individuelle de l'Enseignant. Le règlement des frais de stage s'effectue avant l'entrée en stage. Le remboursement des frais intervient après le stage – transaction entre l'Organisme de formation et OPCO sous justificatifs de fin de stage.</p> <p>-A Titre Personnel</p>
Règlement :	<p>-Pour Auto – Entrepreneur ou à Titre personnel : Sous facturation par un virement bancaire (indiquer les références : N° de facture - L'intitulé de la formation - Nom Prénom). Transmettre le justificatif de paiement par mail formations.ligue.grandest@fft.fr</p> <p>-Pour salariés via AFDAS, l'employeur doit sur son portail AFDAS cocher la case « paiement directement au prestataire » (soit l'Organisme de formation) afin de ne pas avoir à régler la formation avant la date d'entrée en formation au prestataire. Envoyer le justificatif de validation de demande de prise en charge à : formations.ligue.grandest@fft.fr</p>
Clôture Inscription :	1 mois avant le début de la formation
Contact pédagogique :	Jean Charles DUBOIS (Conseiller Technique Régional – Responsable Formation Continue) Tél : 06 83 38 91 66 – jc.dubois@fft.fr
Contact administratif/inscription & Financier :	Nadine GONCALVES (Assistance administrative et financière de l'Organisme de Formation) Tél : 03 26 85 36 70 (lundi, Mardi, Jeudi 8h45 -17h) - formations.ligue.grandest@fft.fr
Contact Financier AFDAS :	<p>Véronique LEBRUN Conseillère emploi formation-délégation grande est Direction du développement et du Réseau 03 88 23 94 73 / 07 85 42 33 44 86, rue aux Arènes - 57000 METZ www.afdas.com</p> 
Référent handicap :	Lionel THIEBAUT (Accueil des personnes porteuses de handicap). Toute demande fera l'objet d'une étude personnalisée. Tél. : 06 52 43 86 16 - lionel.thiebaut@fft.fr

Siège social : Maison Régionale des Sports – 13 Rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE

Tél. 03.83.67.60.10

Bureaux de Reims : 83 avenue de l'Europe – 51100 REIMS

Tél : 03 26 85 36 70 - formations.ligue.grandest@fft.fr

N° SIRET / 783 343 072 00048 - N° DECLARATION ACTIVITE / 41 54 02785 54

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

